

L'HABITATION—L'INEFFICACITÉ DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, dans un pays jeune comme le Canada dont la population est formée de personnes originaires de nombreux pays, où les gens et les marchandises doivent franchir de longues distances, et qui occupe un emplacement stratégique sur le globe, il est naturel qu'une foule de questions préoccupent les Canadiens. Ceux-ci envisagent sérieusement l'unité future du Canada et s'en inquiètent. Les Canadiens sont inquiets de la paix mondiale, de la situation au Vietnam et des pays sous-développés qui ont besoin d'aide. Les parents se préoccupent des possibilités d'avenir offertes à leurs enfants pour leur permettre d'atteindre leurs buts grâce à un effort personnel sans avoir à compter uniquement sur les gouvernements. Le peuple canadien s'inquiète de ce que deviennent les principes chrétiens dans notre société.

Bien des choses préoccupent les Canadiens, et il est bon qu'il en soit ainsi. D'autre part, l'instinct de conservation et l'intérêt personnel—j'emploie ici «intérêt personnel» dans un sens large—sont un motif tout-puissant. Je crois donc que le facteur unique dont la plupart des Canadiens se préoccupent aujourd'hui est celui de l'inflation et du coût croissant de la vie. L'inflation vole au pauvre et au prudent. Je songe au couple âgé ou au vieillard pensionné qui essaient de subsister avec \$105 par mois. De ces \$105, le pensionné peut disposer de seulement \$40 ou \$50 pour s'assurer un logement raisonnable. Je connais bien des personnes de ce genre qui, vers la fin du mois, n'ont pas assez d'argent pour se rassasier.

J'ai prononcé le mot «prudent». Il y a des personnes prudentes qui sont touchées par l'inflation. Je pense à un de mes amis qui a pris sa retraite il y a quelque neuf ans. Il avait occupé un poste assez élevé dans une entreprise privée. En partie pour des raisons de santé, et bien qu'il n'y fût pas obligé, il prit sa retraite quelque peu avant l'âge. Il avait procuré aux siens une vie de famille normale. Il avait pourvu à l'éducation de ses enfants. Il n'avait jamais demandé de faveur à aucun gouvernement. Il avait mis de l'argent de côté et acheté des obligations. Avec le fruit de ses épargnes, il acheta une maison. Il pensait que, grâce au revenu de la rente qu'il avait achetée et aux intérêts de ses obligations, il pourrait, après qu'il aurait pris sa retraite, maintenir un train de vie raisonnable. Aujourd'hui, il découvre que le montant

de sa rente et le revenu de ses obligations n'y suffisent pas, et le voilà contraint de vendre un certain nombre de ses obligations. Il avait calculé qu'il pourrait essayer de vivre sur une partie de son capital en attendant d'atteindre l'âge de toucher une pension de vieillesse, mais il s'aperçoit qu'il ne reçoit que 80 p. 100 de la valeur des obligations qu'il met en vente.

Je parle des centaines, voire des milliers de fonctionnaires retraités, dont un grand nombre ont présenté des instances au premier ministre et au gouvernement. Ils ont fait valoir qu'en bien des cas leur pension n'a plus que 60 p. 100 du pouvoir d'achat qu'elle avait quand ils ont pris leur retraite. Indubitablement, l'inflation et la cherté de la vie frappent durement les pauvres et les prévoyants.

Toutefois, s'il est un aspect de la vie des Canadiens sur lequel l'inflation a un effet dévastateur, c'est bien le logement, qui est un des éléments essentiels du bien-être social de nos concitoyens. Lundi dernier, au nom de mon parti, j'ai proposé l'ajournement des travaux de la Chambre afin d'étudier une question urgente pour le pays, à savoir la crise du logement. Se rendant compte que la question reviendrait sur le tapis et qu'un ajournement pourrait très bien être accordé plus tard, le gouvernement a convenu de présenter les prévisions budgétaires du ministère du Travail jeudi dernier, afin que nous puissions étudier la crise du logement.

Je veux établir bien nettement que je n'emploie pas le mot «crise» dans le sens que c'est là un problème qui se pose à l'instant. C'est un problème qui dure depuis longtemps. Nous l'avons plusieurs fois signalé à l'attention du gouvernement. Par exemple, le 16 mai 1966, il y a un an et demi, l'honorable député de Northumberland (M. Hees) a proposé l'amendement suivant à une motion de subsides:

Les politiques du gouvernement qui imposent l'argent serré et empêchent les constructeurs et les futurs propriétaires de maison d'obtenir les fonds nécessaires, constituent une solution négative aux problèmes de notre économie et nuisent gravement au progrès du pays.

Laissez-moi vous décrire brièvement la situation actuelle du logement. Nous l'avons signalée au gouvernement plus tôt mais il peut être utile de répéter brièvement. A la page 208 du quatrième exposé annuel du Conseil économique du Canada nous pouvons lire ceci:

Tout de même, il semble que peut-être un million de Canadiens habitent des logements de cette catégorie.